



OFFRES D'EMPLOI

Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de la Ville de Saint-Sauveur est à la recherche de candidats dynamiques et motivés pour la période automnale afin de pourvoir le poste suivant :

PRÉPOSÉ(E) AUX GYMNASES

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

(Poste étudiant)

Description sommaire

Sous l'autorité de la technicienne en loisirs, le préposé au gymnase est responsable du bon déroulement des activités de la programmation des cours en gymnase.

Principales fonctions

- ✓ Aménagement des plateaux sportifs;
- ✓ Accueil des participants et prise de présences;
- ✓ S'assurer du bon déroulement des activités;
- ✓ Produire les rapports d'activités demandés.

Qualifications et exigences

- ✓ Être aux études à temps plein;
- ✓ Maîtrise du français et facilité à communiquer verbalement;
- ✓ Avoir de l'entregent, du dynamisme et de l'autonomie.

Salaires et conditions de travail

Le taux horaire est établi à 15,30 \$. L'horaire de travail est selon les quarts de travail choisis. L'horaire de travail est le suivant :

Jour	Heures	Date début	Relâche (congé)	Date fin	Activité supervisée
Vendredi	17 h 40 à 22 h 15	23 septembre	aucun	9 décembre	Location de terrain Badminton
Samedi	8 h 40 à 13 h 15	24 septembre	aucun	10 décembre	Pickleball organisé
Dimanche	8 h 40 à 13 h 15	25 septembre	11 décembre	18 décembre	Pickleball organisé

Si vous désirez vous joindre à l'équipe dynamique du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, faites-nous parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation au plus tard le 9 septembre 2022 par courriel à l'adresse suivante : communautaire@vss.ca.

Notre ville souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Elle adhère à un programme d'accès à l'égalité pour les femmes, les autochtones et toutes autres communautés culturelles. À noter, le masculin a été utilisé dans l'objectif d'alléger le texte. Nous communiquerons seulement avec les candidats retenus pour l'entrevue.